



Origine et aire de répartition

Originaire d'Asie, ce frelon a été signalé en France en 2005 dans le Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce de frelon n'a cessé de progresser en France, mais aussi en Europe.

Le frelon à pattes jaunes, communément appelé **frelon asiatique**, a été observé pour la première fois dans le Loir-et-Cher en 2011.

Impact sur l'Homme

Un frelon seul est peu virulent, mais il faut être très vigilant à proximité d'un nid.

Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que notre frelon européen, mais comme pour tous les Hyménoptères (guêpes, abeilles, ...), la piqûre est très douloureuse et peut entraîner une réaction allergique.

Dans le cas d'une réaction prononcée, il faut consulter d'urgence un médecin.

Impact sur l'apiculture

Le frelon à pattes jaunes est très problématique dans le monde apicole. En effet, c'est un prédateur d'insectes et parmi ses proies, se trouvent les abeilles. Ces prélèvements entraînent souvent la disparition des colonies dans un rucher.

Le piégeage

Les piégeages de printemps et d'automne sont néfastes pour la biodiversité. En effet, il n'existe aucun piège sélectif pour la capture du frelon asiatique. Ainsi, ces pièges occasionnent la capture d'une très grande quantité d'insectes utiles pour la nature (syrphes, papillons, mouches, abeilles, coléoptères...). C'est pour ceci que seul le piégeage pratiqué par les apiculteurs autour des ruchers peut s'avérer bénéfique.

Ne piégez pas dans votre jardin!!!

CARACTÉRISTIQUES

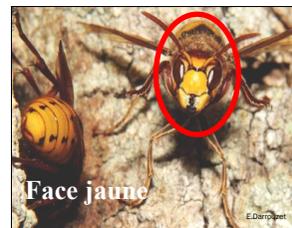
Le frelon asiatique (Vespa velutina)

Le frelon européen (Vespa crabro)

La tête



Face orangée



Face jaune

L'abdomen

Abdomen noir avec une large bande orangée

Abdomen jaune rayé de noir



Extrémité des pattes de couleur jaune



Extrémité des pattes de couleur brune

La taille

Ouvrière : 17-22 mm

Reine : 22-30 mm

Ouvrière : 18-25 mm

Reine : < 40 mm

Attention! Il peut également être confondu avec :

La guêpe des buissons (Dolichovespula media)



Abdomen noir rayé de jaune

Ouvrière : 15-19 mm

Reine : 22-30 mm

A QUI APPARTIENNENT CES NIDS ?



Nid fermé avec une ou plusieurs entrées latérales

Ce nid est ACTIF uniquement le jour



Je suis le **frelon asiatique**



Nid ouvert vers le bas

Ce nid est ACTIF le jour et la nuit



Je suis le **frelon européen**

Les nids de frelon asiatique se trouvent dans divers lieux et peuvent prendre différentes formes: sphériques (dans des abris) ou en forme de goutte d'eau.

Les nids découverts entre janvier et mars, ne sont plus habités et ne seront pas recolonisés au printemps suivant. Il n'est donc plus nécessaire de les faire détruire.



Que faire si on pense être en présence d'un nid de frelon asiatique ?

1 **Prévenir** la mairie ou la communauté de communes.

2 **Vérifier** la suspicion. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente : technicien à partir de photos, agent de la commune formé à la reconnaissance du frelon.

3 Si la présence est **confirmée**, la mairie informe la FREDON Centre Val de Loire via le formulaire de signalement disponible sur son site internet. L'objectif est d'établir une cartographie régionale permettant de suivre son aire de répartition.

4 Il est **fortement conseillé de faire détruire** les nids habités (actifs) par un **applicateur hygiéniste**. La FREDON Centre Val de Loire met à votre disposition une **liste** des désinsectiseurs du Loir-et-Cher s'engageant à respecter une charte de bonnes pratiques. Cette liste est accessible sur son site internet. Cette charte a pour objectif, de lier l'efficacité de la destruction de manière à détruire totalement la colonie, avec un meilleur respect environnemental.

5 **Vérifier** que l'applicateur hygiéniste revienne **décrocher le nid** dans les jours qui suivent la destruction.



Pour votre sécurité et pour éviter les risques de recolonisation, ne détruisez pas un nid vous-même !!!

Aides à la destruction :

Certaines communes participent ou prennent en charge financièrement la destruction de nids de frelons asiatiques. Afin de connaître les possibilités ainsi que les modalités de financement, **contactez votre mairie ou votre communauté de communes**.

Pour plus de renseignements :

Pour les particuliers et les communes :

FREDON Centre - Val de Loire
Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Centre - Val de Loire
13 av des droits de l'Homme, 45921 ORLEANS Cedex 9
[http : // www.fredon-centre.com](http://www.fredon-centre.com)

Pour les apiculteurs :

GDS 41
Groupement de Défense Sanitaire
18 rue Paul Berthereau, 41000 Blois

N°Vert 0 800 00 79 66

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

FICHE D'INFORMATION

Le frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes)

Vespa velutina nigrithorax



© Eric DARROUZET

